

Nom commercial: Sitran-O durcisseur**Fiche de données de sécurité conforme à la Directive (EG) Nr. 1907 / 2006**

Date d'impression 13.12.2010

01. Identification du produit et de la société

Identification du produit	
Nom commercial	Sitran-O durcisseur
Utilisation de la substance / de la préparation	

Identification du producteur	
Adresse	ERKODENT Erich Kopp GmbH, Siemensstr. 3, D-72285 Pfalzgrafenweiler
Service émetteur	Chemie
No. de téléphone	Tel.: (+49) (0) 7445 / 85 01 - 0, Fax: (+49) (0) 7445 / 20 92, e-mail: w.heuchert@erkodent.com
No. téléphonique d'urgence	

02. Dangers possibles

Indications des dangers	Inflammable, Nocif par inhalation., Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	

03. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique	Organo-Zinnverbindung + Kieselsäureester
Identification de substance / produit	
Composants dangereux	Bis (neodecanoyloxy) dioctylstannan, No. CAS: 68299-15-0; No. EINECS: 269-595-4; Xn, R 48/22, 53 ; < 5,0 % Tetraethylsilikat, No. CAS: 78-10-4; No. EINECS: 201-083-8; Xn, R 10, 20, 36/37 ; < 70,0 %

	No. CAS	No. EINECS	%	Symbole de danger	Phrases-R
Bis(neodecanoyloxy) dioctylstannan	68299-15-0	269-595-4	< 5	Xn	22, 48, 53
Tetraethylsilikat	78-10-4	201-083-8	< 70	Xn	10, 20, 36/37

Indications complémentaires	-
-----------------------------	---

04. Premiers-secours-mesures

Indications générales	Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart., En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin., Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Premiers-secours-mesures / après inhalation.	En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin., Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre., En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact cutané.	Tapoter la peau éclaboussée par le produit avec un tissu cellulosique puis laver abondamment à l'eau avec un nettoyant doux., En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact oculaire.	En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes., Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.
Premiers-secours-mesures / après ingestion.	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau., Ne pas faire vomir., Assurer un traitement médical.
Indications pour le médecin	-

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié	- mousse, - produits extincteurs en poudre, - brouillard d'eau, - sable, - dioxyde de carbone., - eau pulvérisée
------------------------------	--

Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité	jet d'eau
Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés.	-
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires (Chapitre 5.)	Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes.	Tenir à l'écart des sources d'ignition., Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements., En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire., Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.
Mesures de protection de l'environnement.	Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux., Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile)., En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.
Procédé de nettoyage/récupération.	Ramasser mécaniquement., Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure)., Eliminer selon les réglementations en vigueur.
Indications complémentaires (Chapitre 6.).	-

07. Manipulation et stockage

Manipulation	
Indications pour l'utilisation en toute sûreté.	Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques., Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution., Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion.	Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer., Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage	
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs.	Produit stocker dans les cuves fermées., Stocker dans les cuves correspondant aux enveloppes d'origines.
. Indications concernant les stockages en commun.	-
Données complémentaires concernant les conditions de stockage.	Protéger du gel., Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité., Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Classe de stockage	-
Stabilité au stockage	-
Température de stockage recommandée	Max. + 25 °C

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations techniques.	-
Composants possédant une valeur limite d'exposition	No. CAS: 78-10-4 Tetraethylsilikat, MAK 170,0 mg/m ³ ; Zinn-Verbindungen (organische), MAK 0,1 mg/m ³ ; No. CAS: 64-17-5 Ethanol, AGW 960,0 mg/m ³ ; Aerosol – einatembare Fraktion, AGW 10,0 mg/m ³

équipement individuel de protection	
Protection respiratoire	- protection respiratoire en atmosphère très concentrée

	en produit., - masque complet, filtre A
Protection des mains	- gants en caoutchouc butyle
Protection des yeux	- lunettes de protection
Protection corporelle	- vêtement de protection léger
Mésures générales de protection et d'hygiène	Eviter le contact avec les yeux et la peau., Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols., Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail., Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

09. Propriétés physiques et chimiques

Aspect.	
Etat	liquide
Couleur	incolore
Etat physique	légèrement perceptible

Données importantes pour la sécurité	
--------------------------------------	--

Changement d'état

point d'ébullition, plage d'ébullition	> 100	°C	1013 hPa
--	-------	----	----------

Point d'éclair	34	°C	
----------------	----	----	--

Température d'inflammation	215	°C	
----------------------------	-----	----	--

Auto-inflammation

Limites d'explosibilité	1,3	Vol. %	
-------------------------	-----	--------	--

Limite supérieure d'explosibilité	23	Vol. %	
-----------------------------------	----	--------	--

Pression de vapeur	12,5	hPa	20 °C
--------------------	------	-----	-------

Densité	1,02	g/cm ³	
---------	------	-------------------	--

Solubilité:	pratiquement insoluble	g/l	
-------------	------------------------	-----	--

Soluble dans	n.a.	g/l	
--------------	------	-----	--

pH-Valeur	n.a.		
-----------	------	--	--

Viscosité	1,6	mm ² /s	
-----------	-----	--------------------	--

Données complémentaires (Chapitre 9.)	-
---------------------------------------	---

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses	Réagit violemment avec l'eau., Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.
-----------------------	---

Produits de décomposition dangereux	- éthanol, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
-------------------------------------	--

Décomposition thermique	-
-------------------------	---

Données complémentaires (Chapitre 10.)	-
--	---

11. Indications toxicologiques

Toxicité aiguë:	Phrases-R + Phrases-S
-----------------	-----------------------

Toxicité orale aiguë	-
----------------------	---

Toxicité dermale aiguë	-
------------------------	---

Toxicité aiguë par inhalation	-
-------------------------------	---

Effet irritant / caustique	
----------------------------	--

Irritation primaire cutanée	-
-----------------------------	---

Irritation oculaire	-
---------------------	---

Sensibilisation	-
-----------------	---

Effets après une exposition répétée ou prolongée	-
--	---

(subaigus, subchroniques, chroniques)	
Autres données (chapitre 11.)	-
Expérience tirée de la pratique.	-
Remarques générales.	-

12. Indications environnementales

Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)	
Elimination physico-chimique	-
Biodégradabilité	Le produit s'hydrolyse rapidement en présence d'eau., - éthanol Facilement dégradable

Comportement dans l'environnement.	-
------------------------------------	---

Ecotoxicité	-
Toxicité sur poissons	-
Toxicité sur daphnies	-
Toxicité sur algues	-
Toxicité sur bactéries	-

Autres données	Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
----------------	---

Résultat de la évaluation des propriétés PBT	
--	--

13. Considérations relatives à l'élimination

Référence a l'abattage	
Elimination/ produit	
Elimination / emballage non nettoyé.	Enveloppes que il n'est pas possible nettoyer il faut désamorcer apres l'approbation par Bureau régional pour de désamorçage de déchets

Classe des déchets / nom des déchets (seulement pour l'Allemagne)	Adjonction d'un numéro du code de déchets selon Catalogue Européen (EAK) il faut faire apres l'arrangement avec le Bureau régional pour le désamorçage de déchets.
---	--

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID	
Classe	3
Chiffre / lettre	-
Gefahrennr. (Kemler-Zahl)	30
No. ONU	1993
Désignation de la marchandise	Liquide combustible TETRAETHYLSILICAT, DIOCTYLZINNVERBINDUNG
Remarque	VG:III

Transport fluvial ADN/ADNR	
Classe	-
Chiffre / lettre	-
Catégorie	-
Désignation de la marchandise	Liquide combustible TETRAETHYLSILICAT, DIOCTYLZINNVERBINDUNG
Remarque	VG:III

Transport maritime IMDG/GGVSee	
Classe	3
No. ONU	1993
Page	-
EmS	-
MFAG	-

POLLUANT MARIN	ja
Désignation d'expédition	Liquide combustible TETRAETHYLSILICAT, DIOCTYLZINNVERBINDUNG
Remarque	VG:III

Transport aérien ICAO/IATA	
Classe	3
No. ONU	31993
Page	-
Désignation d'expédition	Liquide combustible TETRAETHYLSILICAT, DIOCTYLZINNVERBINDUNG
Remarque	VG:III

Autres données (chapitre 14.)	-
-------------------------------	---

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon la directive CEE	
Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.	

Symbole de danger	Xn	Nocif
TA-Luft / composants		TETRAETHYLSILICAT

Phrases-R	R 10	Inflammable
	R 20	Nocif par inhalation.
	R 36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Phrases-S	S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
	S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S 36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
	S 46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
	S 51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Règlementations particulières :	
Limitation d'emploi.	§ 15a GefStoffV § 22 ArbStoffG §§ 4,5 MuSchRiV
Ordonnance pour le cas d'un dérangement / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
Classification selon VbF / remarque (seulement pour l'Allemagne).	A II
TA Luft (RFA)	No. CAS: Bis (neodecanoyloxy) dioctylstannan, 5.2.5; No. CAS: Tetraethylsilikat, 5.2.5
Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA	3
Autres prescriptions, restrictions et interdictions (seulement pour l'Allemagne)	-
Évaluation de sécurité++Stoffsicherheitsbeurteilung	

16. Autres données (Chapitre 16.).

-

(n.a. = non applicable; n.b.= non déterminé)

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.